

Gestionnaire du patrimoine M03

Garantir la sécurité et la sûreté des personnes et des biens



Référence: **CN59P005**

Durée: **3.0 jour(s)**

A partir de: **944,00 €:**

Contactez-nous : contactclient@institutquatredix.fr
Siège social : 2 ter, Boulevard Saint Martin 75010 PARIS
SIREN : 81515871200019 - NAF : 8559B –
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 54562 75
www.institutquatredix.fr

Objectifs

Objectifs de formation

- Définir les notions de Sûreté ou Sécurité : Histoire de sémantique ?
- Connaître les textes législatifs et réglementaires applicables à la sécurité, et la sûreté des lieux de travail
- garantir la sécurité et la sûreté des personnes et des biens au sein d'un bâtiment
- Connaître les réglementations et obligations liées à la sécurité et la sûreté des personnes et des biens
- Analyser les risques et adapter les espaces de travail dans les bureaux
- Répondre à l'intrusion, l'agression par la mise en sûreté Principaux
- Comprendre la protection de la santé des occupants d'un lieu de travail public ou privé

Programme

JOUR 1

- Principes généraux sûreté et sécurité des personnes et des biens
 - Notion de mise en sécurité des personnes et des biens
 - Notion de mise en sûreté des personnes
 - Textes législatifs et réglementaires applicables à la sécurité, et la sûreté des lieux de travail
 - Code du travail, loi handicap, normes de santé au travail,
- Garantir la sécurité des personnes et des biens
 - Équipements (défaillance, explosion, feu, eau)
 - Dégradations des éléments constructifs et vieillissement de constituants
 - Risques géographiques, géologiques, climatiques : terrain, séismes, inondations, neige, tempêtes, cyclones, proximité d'installations à risques
 - Mesures en cas de sinistre (alarme, plan d'évacuation...)
- Garantir la sûreté des personnes au sein d'un bâtiment
 - Implantation des espaces Équipements (vidéo-surveillance, contrôle d'accès)
 - Risques d'intrusion, d'agression,
 - Mesures de protection en cas de danger (espaces protégés, alarme...)

JOUR 2

- Réglementation liée à la sécurité incendie des bâtiments
 - Sécurité incendie Code du travail
 - Sécurité incendie dans les ERP
 - Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP)
 - Réglementation liée à la présence d'amiante dans un bâtiment

- Les obligations réglementaires liées à l'amiante
- Documents techniques amiante
- Mettre en place les mesures de prévention du risque amiante
- Identifier les contraintes liées aux travaux en site occupé
- Autres réglementations
 - Termites, plomb, mères, radon,
 - Réglementation liée à l'environnement de travail
 - Les obligations réglementaires liées aux salariés
 - Mettre en place les mesures de prévention

JOUR 3

- Principaux risques inhérents aux activités d'accueil et de travail dans les bureaux
 - Analyser les risques et adapter les espaces, les postes de travail des agents pour répondre aux règles de prévention
 - Plan Vigipirate risque terroriste dans les lieux de travail et ERP
 - Aménagement et contrôle des accès
 - Mise en sûreté des occupants
 - Agent de Prévention et de Sécurité (APS)
 - COVID-19
 - Evaluation des risques, mesures de prévention et documents associés dans les lieux de travail et ERP
 - Obligations des employeurs et des salariés en période de pandémie

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : **Oui (en MAD)**
- E-learning : **non**
- Accompagnement individuel : **non**
- Accompagnement collectif : **Non**

Méthodes pédagogiques :

La formation alterne les connaissances théoriques avec des mises en situation à travers des cas pratiques. Les cas pratiques sont organisés en petits groupes ou en grand groupe.

- Le formateur utilisera différentes méthodes pédagogiques (transmissive ; : interrogative ; applicative)

Le formateur s'appuiera sur les outils pédagogiques suivants :

- Réflexions et débats dirigés
- Apports méthodologiques et conceptuels
- Analyse de cas concrets

Modalités pratiques

Public :

Cette formation s'adresse à toute personne impliquée dans la gestion ou la maintenance d'un site ou d'un patrimoine immobilier.

Prérequis :

Aucun.

Durée :

- En jours : 3 jours
- En heures : 21 heures

Effectif :

- Effectif Inter
 - Minimum : 8
 - Maximum : 12

Financement :

Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2021 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTER NANCE)

Branche : Inter Branche

Tarifs

Tarif INTER : 944 €

Tarif INTRA : PAS DE TARIF €

Evaluation

Modalités d'évaluation/certification :

- Évaluation : Formative - Sommative - Fin de formation/prestation
- Certification : **non**

A la fin de la prestation :

- Une attestation de fin de formation sera remise à chacun des stagiaires ayant suivi la formation.

Qualité de la prestation :

Pour toute information concernant la qualité de la prestation nous vous invitons à cliquer sur le lien « Retrouvez l'ensemble des informations sur les conditions, l'accessibilité et la qualité de nos prestations » disponible sur la page d'accueil.

Contact

Merci d'adresser votre demande à l'adresse mail suivante : DO-Supports-RH@institutquatredix.fr

Date: **Du 21 juin 2022 au 23 juin 2022**
Lieu: TEAMS - FOAD - AF_INTER_031539

Date: **Du 27 septembre 2022 au 29 septembre 2022**
Lieu: TEAMS - FOAD - AF_INTER_031540

Date: **Du 22 novembre 2022 au 24 novembre 2022**
Lieu: TEAMS - FOAD - AF_INTER_031541